

L'ABELLE

CONDITIONS: Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABELLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis qui ne sont pas publiés dans le présent journal, ne seront publiés qu'à ce qu'on les aura payés, au prix de dix piastres par ligne.

Le bateau à vapeur F. L. CLAYTON, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés.

Le bateau à vapeur COOSA, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés.

Le docteur A. L. PLOUGH, chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

Le docteur J. Q. ADAMS, dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville, et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE DENTAIRE dans toutes ses branches.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

AVIS: Le collecteur des taxes de la paroisse de St. Charles, s'adresse aux contribuables, pour leur faire connaître les effets de leurs contributions.

VENTES PAR LE MARSHAL: Le capit. Lignac de la gabelle Sun et ses propriétés.

Charles Denis, DISTILLATEUR LIQUORISTE: N. Thonneur de prévenir le public en général, qu'il a ouvert, rue St. Pierre, No. 125, un magasin où l'on trouve toutes espèces de liqueurs fines et sirups de toutes qualités.

BLANC DE BALEINE, &c.—629 barils et 391 demi-barils moquequans, 424 caisses morue blanche et sèche, 217 caisses harengs, et 153 caisses blanc-baleine, reçus par le brick Chalcedon, à vendre par Wm. J. HEWES.

AVIS: Tous ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu Sieur Charles Jumeau, se réunissent, se font inscrire et se font connaître, au plus tard, le 17 février 1827.

TABLEAU DE CAIN DE DAVID: Les citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de CAIN méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque temps, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

LE CHRIST REPOUSSE: Ce magnifique tableau de BENJAMIN WEST, président de l'Académie royale de Londres, est exposé dans l'église des Marins, place de la Douane, où l'on pourra (pendant un court espace de temps) le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit.

AVIS AU PUBLIC: Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

AVIS AU PUBLIC: Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

AVIS AU PUBLIC: Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

AVIS AU PUBLIC: Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

AVIS: Le sieur Louis Daunoy, de la Nlle-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois ans, le premier au moins, par lui conjointement avec Prosper Margny et Edouard Mery, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshall de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827.

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs. 5ème classe de 1831. Gros lot 10,000 piastres!!!